MASTER MENTION DROIT DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS MARITIMES (DEAM)

PARCOURS DROIT, MER ET LITTORAL

Semestre 10

PARCOURS NON ALTERNANT

UE : Maîtriser les risques et les contentieux maritimes

6 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Ecrit et/ou Oral		40%	une seule note constituée de la moyenne des évaluations de chaque matière de l'UE, sauf « Droit de la plaisance » (non évalué) 1 écrit ou oral dans chaque matière de l'UE.
	CT	Oral	30	60%	Grand oral commun à l'UE « Maîtriser les risques et les contentieux maritimes » (toutes les matières de l'UE) et à l'UE « Maîtriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin » (toutes les matières de l'UE, sauf « Droit des pêches et de l'aquaculture »). Grand oral de 20 à 30 mn devant un jury CTHS placé à la fin des cours du semestre.

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30		Grand oral commun à l'UE Maîtriser les risques et les contentieux maritimes + UE Maitriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin Grand oral - 20 à 30 mn devant jury - 100% CT si note CP défavorable ou 40% CP - 60% CT si note de CP favorable à l'étudiant

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Droit international privé et contentieux maritime

Droit des évènements de mer

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Droit des assurances maritimes

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Droit de la plaisance et des sports nautiques

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Gestion des risques en mer